

FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS PÉRISCOLAIRES 2024-2025

But

Favoriser et supporter les projets contribuant à l'enrichissement du parcours éducatif de l'élève et ayant une incidence ou un rayonnement positif sur la communauté du Collège de Maisonneuve.

Objectifs

- Supporter les projets favorisant une approche de complémentarité avec le parcours scolaire et permettant le développement d'aptitudes, d'habiletés et de connaissances.
- Encourager la participation et la prise en charge des projets par les élèves participants en collaboration avec la personne responsable du projet.
- Favoriser le rayonnement des projets au sein de la communauté du Collège.

Conditions du financement

- Un maximum de 75% des dépenses avec un plafond de 750\$ sont admissibles. Le financement sera octroyé en conformité avec les règles et politiques du Collège.
- La Fondation du Collège et le Service aux étudiantes et de la communauté (SAÉC) doivent être nommés sur l'ensemble des publications reliées aux projets. Cette nomination inclut la présence des logos et/ou une nomination des entités.
- Le soutien financier couvre les frais de participation et de réalisation de l'événement tel que les frais d'inscription, de déplacement, d'hébergement ou du matériel. Les salaires, les cadeaux, les souvenirs, les réceptions et l'alcool sont exclus.
- Les activités parascolaires (troupes, clubs, organismes) inscrites à la programmation régulière et financées par le SAÉC ou la SOGEECOM ne sont pas admissibles.
- La reddition de compte est composée d'un rapport financier et d'un rapport de participation et elle devra être déposée au plus tard 30 jours après la réalisation du projet. L'omission du dépôt de ce rapport pourrait amener le fond à demander un remboursement ou la disqualification de tout projet où serait impliquée la personne responsable pour une période pouvant aller jusqu'à 3 ans.
- Les projets seront traités par ordre de réception jusqu'à épuisement total du budget disponible.

Appels de projets

- Les projets peuvent être déposés en continu, entre les mois de septembre et d'avril. Ils seront analysés lors des rencontres régulières du comité de sélection.

Calendrier des rencontres du comité

Horaire : de 12h15 à 14h

Local : E2205

Mardi 29 octobre 2024

Mardi 11 février 2025

Mardi 10 décembre 2024

Mardi 11 mars 2025

Mardi 15 avril 2025

- Pour être à l'ordre du jour, les projets doivent être déposés plus de cinq jours ouvrables avant la rencontre du comité de sélection.
- Les rencontres du comité de sélection sont publiques et les responsables de projet sont invités à y assister pour présenter leur projet et répondre aux questions du comité de sélection.

Critères de sélection des projets

- Le projet doit être soutenu et présenté par un membre du personnel ou un partenaire du Collège de Maisonneuve;
- Le projet doit être complémentaire et cohérent avec le parcours éducatif collégial de l'étudiant.
- Les élèves doivent être impliqués tout au long du processus de réalisation du projet
 - Communication et écoute
 - Organisation
 - Responsabilité et leadership
 - Travail en équipe
 - Encadrement
 - Autonomie et capacité d'adaptation
 - Méthodologie et esprit d'analyse
- Le projet est évalué en tenant compte du nombre d'élèves impliqué dans l'organisation et du nombre d'élèves rejoint par le projet.
- La pertinence des moyens utilisée pour favoriser le rayonnement des projets au sein de la communauté du Collège est considérée. Les moyens peuvent prendre diverses formes tels qu'une exposition, une conférence, un kiosque, une diffusion dans un média interne (intranet, journal étudiant).
- Le montage financier (revenus et dépenses) et la présentation du projet
- Pour être financé, un projet doit obtenir une note de 70% sur la grille d'analyse du comité de sélection. La grille d'analyse est disponible au service aux étudiants et à la communauté.
- Un projet refusé, peut-être révisé et soumis à nouveau au comité de sélection.

Pour information : Luc Pépin, conseiller à la vie étudiante
lpepin@cmaisonneuve.qc.ca

FORMULAIRE DE DEMANDE

Titre du projet :

Date(s) du projet :

Nom et fonction de la personne porteuse du projet (membre du personnel ou partenaire du Collège de Maisonneuve) :

Direction responsable du projet :

Nom du directeur-trice responsable du projet :

Nombre de participants impliqués dans l'organisation du projet :

Nombre de personnes rejointes par le projet :

Montant de la contribution demandée :

Description du projet :

Expliquer la cohérence du projet avec le parcours éducatif collégial des participants :

Quelle est l'implication des participants dans l'organisation du projet :

Quelles sont les compétences transdisciplinaires développées :

Quels moyens seront utilisés pour faire rayonner le projet au sein de la communauté de Maisonneuve :

Montage financier :

Revenus

	\$
	\$
	\$
	\$
Sous-total	\$

Dépenses

	\$
	\$
	\$
	\$
Sous-total	\$

Total (revenus moins les dépenses)	\$
---	-----------

Merci de retourner ce formulaire à M. Luc Pépin, conseiller à la vie étudiante
lpepin@cmaisonneuve.qc.ca